



Utilisation récréative de solvants organiques au Luxembourg

Katia Duscherer, Carlos Paulos & Thérèse Michaelis

CePT – Centre de Prévention des Toxicomanies
Novembre 2009, Luxembourg

Des accidents impliquant des adolescents gravement blessés suite à l'inhalation volontaire de solvants organiques défrayent régulièrement les media. De fait, outre les dangers imminents posés par la manipulation de ces substances extrêmement toxiques et inflammables, l'inhalation de solvants pose de multiples risques pour la santé physique et mentale. Ces dangers sont souvent sous-estimés par les enfants et les adolescents, mais aussi par les adultes qui les entourent.

Avant de lancer à grande échelle des campagnes de prévention, il faut toutefois se rappeler que les produits impliqués (gaz de briquet, produits de nettoyage, colles, laques...) sont aisément accessibles dans l'environnement quotidien des enfants et des adolescents. Des campagnes d'informations bien intentionnées peuvent avoir des effets contraires et inciter des jeunes à expérimenter avec ces substances. De plus, il est difficile d'estimer la problématique actuelle, et donc la pertinence de campagnes de prévention, sur base des rapports médiatiques. C'est pourquoi il nous a semblé nécessaire d'avoir d'abord une meilleure estimation de l'étendue du phénomène au Grand Duché de Luxembourg, afin de cibler au mieux d'éventuelles campagnes de prévention.

Questionnaire

Un bref questionnaire sur abus de solvants, accompagné d'une lettre explicative, a été envoyé à divers professionnels travaillant dans le secteur de la santé et, en collaboration avec le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, à l'ensemble du personnel éducatif. Sur 2700 cartes envoyées, 135 cartes valides (5%) nous ont été retournées.

Nombre de cartes			
2700	envoyées	renvoyées	136
1892		médecins	47
760		enseignants (5 ^e et 6 ^e primaire) SPOS des écoles secondaires	68*
35		commissariats de police	20
13			1

* 1 carte invalide

m.e.s.h.
Méthodes et Évaluations en Sciences Humaines

1^{er} chiffre de votre code postal :

Votre profession :

Dans le cadre de votre travail, avez-vous rencontré des cas d'abus de solvants ? oui non

Combien de personnes étaient concernées les douze derniers mois ?

Population concernée :
 Sexe F H
 Age <6 6-11 12-15 >16

Consommation : Individuelle en groupe

Les substances impliquées :
 Gaz de briquet
 Gaz de camping
 Produits de nettoyage
 Déodorants
 Colles
 Autres :

Remarques :

Résultats

- Le résultat principal est que la grande majorité des répondants (n=118) indiquent qu'ils n'ont rencontré aucun cas d'abus de solvants dans leur cadre professionnel.
- 16 répondants rapportent l'observation d'abus de solvants. Ces réponses positives concernent au total 34 individus au cours de la dernière année.
- En ce qui concerne les caractéristiques des consommateurs rapportés, il faut noter une prépondérance de consommateurs masculins vs. féminins (12 vs. 7 réponses) et un nombre similaire de réponses concernant des consommations en groupe et des consommations individuelles (8 et 9 réponses).
- Seulement 2 rapports concernent des élèves d'école primaire, 7 concernent des adolescents de 12 à 15 ans, et 10 se rapportent à des adolescents ou des adultes plus âgés que 16 ans.
- Les substances impliquées sont les gaz de briquet (11 réponses), les colles (7 réponses), le gaz de camping (2 réponses) et les déodorants (2 réponses).

Conclusions

À première vue, les résultats de ce bref questionnaire ne suggèrent pas que l'abus de solvants organiques est un problème très répandu auprès des jeunes au Grand Duché de Luxembourg. Il est évident que le nombre limité de cartes renvoyées limite la validité de ces résultats. Il nous semble toutefois peu opportun de lancer une campagne d'information sur les dangers des solvants organiques dans les enceintes des écoles primaires ou secondaires à l'intention des enfants et des adolescents.

Nous avons toutefois édité un dépliant sur les dangers des solvants organiques à destination des adultes encadrant des jeunes afin de les informer sur les produits impliqués, les risques associés et des recommandations en cas d'observation d'abus de solvants.

Ce dépliant est mis gratuitement à disposition au CePT et peut être téléchargé à

http://cept.lu/fr/publications/doc_download/37-solvantbrochurefr (version française) et

http://cept.lu/fr/publications/doc_download/36-loesungsmittel-infoblatt (version allemande).